

L'Anarcho-syndicaliste

N°210 - Le numéro: 2 €

Avril 2019

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... ». Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

Dans ce numéro, un encart:

Lutte de classe - Charte d'Amiens Remettre le syndicalisme sur ses bases fondatrices

C'est un appel militant, dit:

«*APPEL DE BEAUGENCY*»,

pour rendre aux syndicalistes, à leurs Syndicats, à leurs Unions départementales, à leurs Fédérations, la pleine maîtrise de leur organisation et de leur action, et pour que leur Confédération mette en œuvre la volonté de leurs congrès.

Marc HÉBERT.

BUREAUCRATIE OU MILITANTISME?

Ce n'est pas de gaîté de cœur que la Commission Exécutive de l'Union Départementale du Finistère du 11 avril 2019 a révoqué l'intégralité de son bureau.

La CE en a le pouvoir.

La CE avait demandé à la Secrétaire Générale:

«le compte rendu des actions menées pour le suivi des syndicats (hormis le sien: Doux) et les actions syndicales depuis son entrée en fonction».

A la réunion du 11 avril, la S.G. a listé les réunions auxquelles elle a participé (Comité Économique et Social, commissions logement CAF, Conseil d'administration CAF...) et les sommes ramenées à l'U.D. au titre de ses participations, mais très peu d'activité syndicale, pas de création de syndicat, pas ou très peu de soutien aux syndicats... A quoi s'ajoute la maltraitance des salariés de l'U.D., contraints à faire valoir leur droit de retrait et droit d'alerte (information à l'Inspection du Travail, à la Médecine du Travail, à la DIREC-CTE...) et à se mettre en grève, trois jours.

La C.E. a jugé qu'elle n'avait pas rempli son mandat et mis en danger la pérennité de l'U.D.

La C.E. a voté, à une très large majorité, la révocation du bureau.

Cet événement impose de se poser la question: quel est le rôle d'un secrétaire d'U.D.? Participer aux réunions pour représenter l'U.D. ou d'abord faire vivre l'interpro: aider les salariés à s'organiser, créer des syndicats, les aider à s'implanter, s'organiser, se développer, organiser les élections des Instances

représentatives du personnel (I.R.P.), les aider à mener leurs actions de revendications...

La question qui s'est posée à la C.E. de l'U.D. du Finistère n'est pas celle d'une lutte de pouvoir mais bien quel est l'objectif du syndicalisme et les moyens qu'il se donne: bureaucratie ou militantisme?

Cette question se pose à tous les niveaux de l'organisation.

Le C.C.N. des 27 et 28 mars a, une nouvelle fois, démontré le verrouillage de la Confédération par le Bureau confédéral (élargi) pour entraver la mise en œuvre de la résolution du Congrès de Lille et aboutir à l'appel à un rassemblement national en juin ou septembre 2019 *«en fonction du calendrier gouvernemental».*

Il y a urgence à appliquer la démocratie syndicale exprimée par 96 % au congrès de Lille.

Marie Louise PICHON.

SOMMAIRE:

- p.1:** L'Appel de Beaugency pour un syndicalisme confédéré libre et indépendant
... Marc HÉBERT
- p.2:** Bureaucratie ou militantisme?
... Marie-Louise PICHON
- p.3:** Quel est le mandat confédéral?
... Alice
- p.4:** Retour succinct sur un demi-siècle de représentation des salariés...
... par le père Tesèche
- p.5:** Lettre ouverte à un Président qui joue avec le feu
... de Natacha POLONY, dans Marianne.net
avec l'autorisation de l'auteure.
- p.6:** Les nuits blanches et idées noires
... du père Cuteur

QUEL EST LE MANDAT CONFÉDÉRAL?

Voilà qui m'a bien laissée pantoise: pas moins de trois envois du Secrétaire général pour enfin obtenir la version définitive de la Résolution du C.C.N., qui s'est tenu ces 27 et 28 mars 2019 à la Confédération! Une première: il n'y avait initialement aucune indication du résultat du vote sur ce texte pourtant fondamental quant à l'administration de la C.G.T.F.O. et surtout à la mise en œuvre de la Résolution générale des syndicats F.O. du Congrès de Lille en 2018. Alors qu'il fut un temps où il existait un compte-rendu du C.C.N. par le C.C.N. (de même que pour les réunions du Bureau confédéral, d'ailleurs...), aujourd'hui il est de plus en plus obscur... Que se passe-t-il dans cette salle à huis clos où les débats sont cachés aux militants? Représentent-ils leurs mandants dans le respect de leur mandat, et surtout, le mandat du Congrès des syndicats?

Il est d'abord intéressant de s'attarder sur le résultat du vote: 65 pour, 3 contre et 6 abstentions. On pourrait s'imaginer alors un texte voté à une large majorité - 87,8% - mais des suffrages... exprimés! A y regarder de plus près: 74 votants sur 126 (si on compte 105 UD et 22 FD dont l'une, "bicéphale", ayant 2 voix d'après les statuts confédéraux) soit un taux de participation de 58,7% et ramenant, sur le total des mandatés, un vote "pour" à 50,8%! C'est passé de bien peu!

Alors, où sont passés les autres mandatés? Ils sont bien le reflet des difficultés du C.C.N. à respecter l'orientation votée par les syndicats réunis en Congrès à Lille, où la Résolution générale a été votée à 96%! On a appris que 25 des 52 absents avaient tout bonnement claqué la porte! Certainement en raison de la stérilité des débats et du non-respect de l'orientation votée par les syndicats en Congrès. Pour les 27 autres qui n'étaient pas présents au moment du vote, tout me laisse à penser qu'il s'agit de ceux qui, faute de moyens financiers, ne peuvent se permettre d'anticiper un C.C.N. qui s'éternise et rester plus sur Paris (et pour eux, d'ailleurs: ont-ils la parole libre et indépendante quand on les fait dépendre des subsides confédéraux?); ou encore, ceux qui se disent avoir plus à faire sur le terrain avec leurs mandats que dans une plénière nationale stérile sur laquelle ils n'ont aucune prise...

Car sur le fond, il faut le dire pour véritablement rendre compte de ce C.C.N., celui-ci avait été précédé d'une réunion encore plus obscure entre Veyrier, Homez, Raguin et... Mailly! Ainsi va la "direction" confédérée, comme avant le Congrès des syndicats, comme pendant les "négociations" de couloir sur les ordonnances Macron où Mailly, alors Secrétaire général, participait à leur rédaction au détriment de tous les syndicats et de leurs droits militants. L'alliance "réformistes"-trotskistes, qui a destitué le Secrétaire général des militants, Pascal Pavageau, bat son plein de nouveau pour museler les syndicats. Et ainsi, le C.C.N. accouche d'une résolution stérile. Voilà ce qu'il se passe à la Confédération.

Le vote-sanction sur le rapport moral lors du Congrès des syndicats était très clair: l'arrêt des concertations obscures, le retour d'une organisation au service de ses structures et de ses militants, un mandat clair pour une unité d'action. Pour rappel, la Résolution générale du Congrès de Lille explicitait: *"Compte tenu de l'extrême gravité de la situation, des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, le Congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève"*. Ce n'est pas une leçon, c'est une obligation, car *"la situation l'exige expressément"*. Or, que vient de décider le C.C.N.? Il appelle: *"les syndicats F.O. à tenir les réunions d'instances, de délégués et à organiser les assemblées générales pour porter les revendications et préparer les conditions d'une mobilisation interprofessionnelle pour les faire aboutir"*. Des manifs saute-mouton... Non! les syndicats F.O. doivent rappeler au C.C.N. le mandat qui leur a été confié: ils doivent appeler le C.C.N. et le Bureau confédéral à organiser les conditions d'une mobilisation et d'une grève interprofessionnelle. Les syndicats F.O. doivent récupérer leur structure confédérée pour qu'elle soit à leur service et non l'inverse.

La situation l'exige: l'objectif, c'est la grève générale.

Alice.

RETOUR SUCCINCT SUR UN DEMI-SIÈCLE DE REPRÉSENTATION DES SALARIÉS...

... par le père Tesèche

Vingt ans après la création de la CGT-FO par «*Les Amis de Force Ouvrière*», arrive - sans prévenir pour la majeure partie des gens - la révolution (trahie et avortée) pour nombre d'entre nous; et pour d'autres, ce sont les événements de *Mai 68*, que nombre de jeunes essaieront de faire revivre jusqu'en 1974/75, voire 76 ici ou là.

Une étincelle ayant mis le feu en France (les émeutes de début mai), les «*Sud-Aviation*» votent la grève générale illimitée avec occupation de l'usine de Bouguenais, le 14 mai et, en quelques jours, ce sont 10 millions de salariés qui «*pétent*» la grève. Une grève générale, illimitée, occupant leurs lieux de travail. Elle aurait pu être insurrectionnelle, la grève, si les tenants du syndicalisme «*courroie de transmission*» du parti (qu'il soit politique, ecclésiastique ou d'État) n'avaient pas confiné ouvriers et salariés dans l'attente... attente de quoi? La joie d'être en grève se manifestait, dans le mouvement des occupations, d'abord par le plaisir d'être là sans avoir à trimer, et par le fait de se retrouver tous ensemble, à danser, jouer aux cartes, etc..., un véritable pied de nez pacifique à ceux qu'on osait encore appeler exploités – on dirait employeurs, aujourd'hui, voire «*créateurs d'emploi*»!!!

Mais voilà, la bureaucratie était bien installée dans les organisations de travailleurs. Comme l'avait constaté Alexandre Hébert, le comité de grève, en tant qu'organisation spontanée locale (syndiqués-non syndiqués) d'une entreprise, avait disparu depuis 1953; et avec lui son organisation, sa communication horizontale – potentiel outil de propagation de la révolte.

Là, les comités de grève étaient réapparus spontanément, mais très vite confisqués, principalement par la CGT aux ordres des bureaucrates du parti stalinien, parti ne bougeant que sur ordre de Moscou.

A côté de la CGT, la CFDT faisait figure de moderniste, alors que sa déconfectionnalisation n'avait consisté qu'à continuer la CFTC sans la présence d'un «*consistoire*» (le mot est peut-être fort mais c'est ça! Ndlr) dans ses instances dirigeantes, tout en gardant l'esprit «*Charte du travail*» dans sa volonté de co-gestion des entreprises.

Quant à FO, dès 1963, Robert Bothereau avait cédé la place à André Bergeron et l'habitude de signer des accords, améliorant l'ordinaire du quotidien, amenait «*tout bonnement*» ce dernier aux accords de Grenelle. Et pour comprendre la suite, il suffit de reprendre l'analyse d'Alexandre Hébert: «*Et...ce furent les accords de Grenelle, les discours de De Gaulle, la dissolution de la chambre et Waldeck Rochet relevant, dès le 30 mai 1968 «le défi électoral». Dès lors, les jeux sont faits... L'acceptation des élections implique la fin de la grève [...]. Politiquement De Gaulle et Pompidou ont gagné.[...]*» (*)

Sauf que... dans ses mémoires, Dédé avoue que, conviés à la table des négociations, ils avaient été quand même bien dépassés par les événements au point de ne pas savoir quoi revendiquer!

Et ça, c'est l'aveu que vingt ans après sa création, la bureaucratie – pas celle qui s'inféode à un parti, non, mais celle qui, comme l'analysait Marc Blondel, transforme les militants en techniciens - s'était installée à FO, reléguant la *Charte d'Amiens* et son esprit de liberté et d'indépendance, à la seule réalisation de l'accroissement du mieux-être quotidien des travailleurs. Oubliant ainsi ce qui fâche les tenants de l'État et du Capital, ce qui indispose les négociateurs de la classe d'en face, à savoir le second ouvrage quotidien du syndicalisme: la préparation à l'émancipation intégrale des travailleurs, sans laquelle toutes les «*réformettes*» touchant «*leur*» monde du travail, sont vouées à disparaître dès lors que l'abandon moral et matériel de l'émancipation signifie le retournement du rapport de force en faveur de la classe dominante; classe dominante qui, dès les

années 80, s'est attachée à reconquérir ce que nous lui avons extorqué non sans douleur!

Pourquoi le rapport de force s'est-il inversé en notre défaveur? La réponse est simple: quand, d'un côté, les négociations passent des exigences au «*techniquement possible*» (dixit M. Blondel dans son livre «*Rebelle*»), quand d'un autre, votre organisation syndicale ne fait plus peur au camp d'en face, parce que les règles de transparence comptable, qu'il lui ont imposées, font qu'il sait sur quel nombre d'adhérents vous pouvez compter, et allez donc, de plus, convaincre un accédant à la propriété, qui en a pris pour 15/20 ans de crédit (quand ce n'est pas pire), qu'il ne risque rien à «*partir à la grève générale illimitée*»?!

Depuis les années 70, c'est exactement dans cette trahison-là que se sont commises les confédérations se réclamant de la lutte de classe, trahison dont notre ennemi sur le terrain économique bénéficie aujourd'hui et dont profite copieusement l'idéologie libérale dont il est l'apôtre et le bénéficiaire. Pour la classe ouvrière et les salariés, il n'y a, à l'heure actuelle, plus rien «*à gratter*». Étant dans l'incapacité d'imposer une quelconque avancée, nous subissons. En face, ça refuse la négociation comme jamais. Ça passe également «*le bébé*» à l'État dont les représentants, les (grands) commis «*roulent*» pour les nantis, les banques et la finance. Encore un effort et nous serons quasiment revenus au 19^{ème} siècle, vers 1867, où le président de la *Chambre des députés* est en même temps le patron du Creusot, président du *Comité des forges*, administrateur de la *Société Générale* et régent de la *Banque de France*!

Finies les négociations, finis les accords à coups de contreparties. C'est l'intérêt «*général*» qui prime aujourd'hui: la concertation est à l'œuvre, le principe de subsidiarité aussi. C'est ça leur démocratie!

Mais encore faut-il que les syndicats ne puissent s'y dérober. Alors, pour qu'ils prennent la place que le camp d'en face leur a attribuée, celle de corps intermédiaires entre les décideurs et les travailleurs (de la France d'en bas), il faut donc absolument leur éviter de se noyer, financièrement parlant. Leur maintenir «*la tête hors de l'eau*», hors du bouillon où ils disparaîtraient trop vite, faute de «*troupes*» éccœurées de leur prestation, est donc devenu une nécessité. C'est aussi ça, l'accompagnement vers la *Charte du Travail*! Alors, via la C.E.S. (*Confédération européenne des syndicats*), via un paritarisme-tripartite (cherchez l'erreur! Ndlr), les confédérations se retrouvent carrément pieds et poings liés aux subventions d'un système voulu par leurs sponsors d'en-face. Autrement dit, «*ils nous mettent le nez dans notre propre incapacité... Et tout ça, vu du bas de l'échelle, ne sent pas très bon*»!

Ah! oui, j'oubliais: malheur à qui voudrait faire un brin de ménage dans ce foutoir, sans s'être assuré qu'une base nombreuse et solide, toute acquise à ce nettoyage, «*roule bien*» pour lui et le garantit contre toute éjection... Ça ne vous rappelle pas une histoire récente, ça?

Toujours vu d'en bas, il serait donc grand temps d'essayer de «*sauver le navire à la dérive*». Quitte à entreprendre un énorme travail de fond. En commençant, peut-être, par renouer avec certaines pratiques et en abandonner certaines autres. Aux assemblées générales des syndicats d'en faire l'inventaire!

Le syndicalisme se revendiquant de la *Charte d'Amiens* et de la lutte des classes a tout à y gagner.

(*) Extrait de l'éditorial d'Alexandre Hébert «*De Grenelle à la Répression*» de *L'Ouest-syndicaliste «Spécial Mai 68*» - cité dans l'ouvrage «*Alexandre Hébert. Un homme de conviction. Un anarcho-syndicaliste individualiste*» édité par l'Association des groupes Fernand Pelloutier - 2011

«LETTRE OUVERTE À UN PRÉSIDENT QUI JOUE AVEC LE FEU»

Éditorial de Natacha POLONY, Directrice de la rédaction du magazine *Marianne*, paru le 12 janvier 2019, sur le site Internet de cet hebdomadaire.

Nous reproduisons cette lettre avec l'autorisation de son auteur pour la publication dans ce numéro de *L'Anarcho-syndicaliste*.

Monsieur le Président, vous êtes un alchimiste. Vous êtes passé maître dans l'art de changer l'or en plomb. Après neuf semaines d'une crise comme le pays n'en avait pas connu depuis longtemps, vous, Monsieur le Président, devriez être tout entier absorbé par la recherche d'une réponse politique qui rassemblera les Français divisés et permettra de renouer le lien de confiance abîmé, non par ces manifestations, mais par des décennies de confiscation de la démocratie représentative. Eh bien non. Vous préférez piétiner les belles promesses lancées lors de vos vœux, sur les «*mots qui ont pu blesser*», et jeter un peu plus d'huile sur le feu, histoire de voir si l'on ne pourrait pas provoquer l'explosion finale. Et ce faisant, vous salissez un discours essentiel sur le sens de l'effort et le dépassement de soi, vous avilissez une réflexion sur la beauté des gestes qui anoblissent l'être humain. Monsieur le Président philosophe, vous rabaissez finalement tout à votre mesure, celle d'un politicien.

Ainsi, devant une assemblée de maîtres boulangers, vous évoquez le sens de l'effort. Grande et belle cause. Notre société crève de ne pas valoriser le mérite et le don de soi. Notre société se perd dans le culte de la facilité, de l'immédiateté. Il y avait tant de chose à dire face à des artisans, des hommes qui se lèvent au milieu de la nuit pour nourrir leurs semblables et donner le meilleur d'eux-mêmes. Vous eussiez pu développer cette distinction majeure entre travailler et œuvrer, le premier évoquant la torture quand l'autre nous élève vers l'essentiel.

Vous eussiez pu vous lancer dans une critique de notre organisation économique entièrement fondée sur la consommation, c'est-à-dire l'excitation des pulsions et le fantasme de combler par la possession le vide de nos existences. Il eût été possible, par là même, de s'adresser à ces gens que notre société écrase sous les dépenses contraintes, devenues peu à peu indispensables pour ne pas se trouver totalement désocialisé. Il eut été possible de dessiner un autre horizon, de rendre leur dignité à tous ceux qui accomplissent une tâche noble et s'épanouissent dans la précision d'un geste et la perpétuation d'un savoir-faire.

Vous avez trouvé plus urgent de déclarer: «*Les troubles que notre société traverse sont aussi parfois dus, liés au fait que beaucoup trop de nos concitoyens pensent qu'on peut obtenir sans que cet effort soit apporté, que parfois on a trop souvent oublié qu'à côté des droits de chacun dans la République (...) il y a des devoirs*». Mais de quels troubles voulez-vous parler, Monsieur le Président? Imaginez-vous une seconde qu'un tel discours puisse apparaître autrement que comme une leçon donnée à ceux qui clament leur détresse depuis le mois de novembre? Et croyez-vous qu'il soit opportun de tenter un appel du pied aux Français fragilisés par plusieurs semaines de manifestations, à ces commerçants et artisans dont certains risquent de déposer le bilan, alors

qu'ils payent tout autant votre refus d'apporter des réponses politiques à cette crise ?

Il suffit d'avoir discuté quelques minutes avec certains de ces citoyens qui, dès le 17 novembre, ont crié leur colère sur des ronds-points, pour avoir pu constater qu'un très grand nombre étaient issus de ces artisans, commerçants et petits employés qui se lèvent tôt et ne comptent pas leurs heures. Les premières revendications de ce mouvement étaient de pouvoir vivre décemment de son travail. C'est d'ailleurs ce qui a valu d'emblée à ce mouvement d'être classé par certains commentateurs dans la catégorie des déclinaisons douteuses du courant poujadiste. Nombre des premiers *Gilets jaunes* étaient des femmes célibataires avec charge d'enfants, ces femmes qui sont les premières victimes des temps partiels contraints et les premières frappées par la misère. Rien à voir avec un quelconque éloge de l'assistanat.

Allons plus loin. Depuis votre campagne électorale, vous nous vantez la «*start-up nation*», la mobilité, l'économie fluide. Rien de plus immobile qu'un boulanger. Rien de plus pérenne que le savoir-faire artisanal. Rien de plus éloigné de votre modèle que ce sens de l'humilité au service des autres. Les start-up sont ces entreprises créées par des jeunes gens qui font parfois des millions sur une simple idée. Celles qui ont réussi et constituent des modèles de votre monde moderne s'appuient sur le travail et les biens produits par d'autres pour faire de l'argent sur la simple mise en relation. Que sont donc *Amazon* ou *Airbnb*, qui ruinent nos commerçants et nos hôteliers? Ne parlons même pas de ces banquiers d'affaires qui gagnent des millions en organisant des transactions entre multinationales.

L'entregent relève-t-il de ce que vous considérez comme le «*sens de l'effort*»? Le capitalisme financier dont vous défendez farouchement les mécanismes est le type même d'organisation économique qui se contrefiche du mérite et récompense la capacité à faire de l'argent avec de l'argent, quitte à ruiner les producteurs les plus fragiles. Un genre de cordée sans effort, dont les premiers ne sont pas, loin s'en faut, les plus méritants.

Vous allez encore vous insurger contre des médias malveillants qui monteraient en épingle une «*petite phrase*». Mais les mots ont un sens. Et ils sont prononcés dans un contexte. La grandeur d'un homme d'État est de prendre la mesure des événements, mais aussi de se garder d'instrumentaliser une idée, en l'occurrence la défense nécessaire du mérite et de l'effort, dans un but politicien. La situation que nous vivons est inflammable. La responsabilité exige de tout faire pour apaiser, pour éviter de dresser les uns contre les autres, car les extrémistes de tous bords sont à l'affût des faiblesses de la République. Forcez donc votre nature et ne leur faites pas ce genre de cadeau.

LES NUITS BLANCHES ET IDÉES NOIRES...

... du père Cuteur!

Vers la privatisation de la «Grande École d'État»...

Le *Canard enchaîné* en date du 20 mars nous informe que le déficit de l'*École nationale d'administration* est passé, entre 2017 et 2018, de 2.8 millions à 339.000 euros. La recette: «réduction du nombre d'élèves, et serrage de vis sur les dépenses de fonctionnement, voyages, hébergement, et autres missions».

Cette recette, première étape utilisée pour les entreprises avant leur mise en redressement judiciaire, et, en fin de compte, en liquidation, est-elle sérieuse? Comment la *Grande École d'État* pourra-t-elle assurer son rôle en supprimant de son programme d'enseignement et surtout... de ses travaux pratiques... des éléments d'État fondamentaux tels: l'emploi fictif, le budget mal-honnête, la sur-factoration, la concurrence faussée, la concussion, l'abus de bien social...

Nous ne contesterons pas que, dans ce cas-là, l'antienne capitaliste: «*Le privé saura faire mieux que le public!*» est parfaitement exact, car, dans le privé bien fondé, il n'y a pas de déficit à combler, rien que «*recapitalisation de circonstance*»... pourquoi verrions-nous donc un inconvénient à sa privatisation?

A condition toutefois que l'appel d'offre soit honnête, qu'aucune entreprise ni État étrangers ne soit exclus, et que des subventions publiques financent ses «*projets scolaires*» préalablement à tout déficit...

Poils au ficit!!!

S'trosi... Hyper-Maire de Nice... fauteur de troubles... et Secrétaire général de tous les syndicats de policiers...

L'ancien motodidacte a bien réussi dans les affaires politiques: Mairie de Nice, Département des Alpes-maritimes, Région PACA, Assemblée nationale, Gouvernement national, et s'il n'est plus quelque part, il y a toujours une Présidence de Commission très bien rémunérée qu'il s'y est (fait) attribuée...

Par où donc le Tsar rouge de toutes les Chines est-il entré en France? Prévention d'avenir: par Monaco bien sûr, porte d'entrée autorisée dans le département des Alpes-maritimes, puis dans toute la France, pour toutes les factions communistes déchuées à l'est de l'Elbe et du Tagliamento, et les mafias qui les accompagnent. Rien à voir avec la frontière Ventimiglia-Menton, ou les passes de la Roya et de la Vésubie, ça c'est pour les africains et les moyens orientaux sous-prolétarisables...

Pour le Tsar de l'Empire du Milieu, S'trosi est là!!!

Les *Gilets-jaunes* qui manifestent depuis quatre mois à Nice, sont pour nombre des retraités dont une grande partie exerce encore une activité pour ne pas finir à la rue. C'est fort déplaisant pour les autorités politiques locales qui, ces gens-là préférant continuer de retraiter au soleil plutôt que faire place nette, les obligent à voter un budget d'aide sociale pharaonique... Salauds de pauvres!!!

On n'a pas enregistré en quatre mois de déprédations sur les places Garibaldi et Masséna, ni sur le cours Médecin... Pas de chance!

Alors, en vertu d'une règle rrrépublicaine qui consiste à ne pas manifester contre un Chef d'État étranger dans la ville où il se trouve en France, S'trosi a obtenu du trinôme Macron-Philippe-Castaner l'interdiction de toute manifestation à Nice...

Ils ont quand même manifesté, il n'y a pas eu d'incident, jusqu'à ce qu'un connard d'État ordonne la charge dont on connaît les conséquences induites ou indirectes...

Depuis plusieurs années déjà, une habitude nationale-syndicale-poulardière fait que c'est un Secrétaire de syndicat de policiers qui justifie (techniquement, et après-coup) pour la presse les opérations de «*maintien de l'ordre*». «*Obligation de réserve*»... obligeant, l'autorité de l'État n'est que rarement mise en cause, la hiérarchie encore moins.

Samedi 23 mars, à Nice, c'était sans doute le tour de la Secrétaire générale du SGP-FO de justifier la charge en question (*). Fallait-il sans doute faire vite! Les Pontifs des *Gilets-bleus* n'avaient sans doute pas envie de rater la soupe chinoise du Tsar rouge! Et la prime qui va avec!!!

Mais, Place Garibaldi comme ailleurs, une charge de *Gilets-bleus* ou de *Black-blocs*, c'est kif-kif! Les dégâts collatéraux sont pour ceux qui ne savent pas se dissoudre assez vite, surtout qu'il faisait beau, et qu'un samedi après-midi à cette heure-là...

Les propos de la Secrétaire du syndicat SGP-FO de Nice ont largement servi au Bellâtre élyséen pour exprimer sa Haute suffisance dans un touitt sur cet «*incident corollaire*».

Sachez bien, Madame Boumedién, que ma compassion va à Mme Legay et à ses proches, quelles que soient leurs opinions. Et pour l'expression syndicale, je n'ai rien d'autre à vous dire que:

PAS EN NOTRE NOM!!!

(*) <https://rnc.bfmtv.com/mediaplayer/video/la-manifestante-septuagenaire-hospitalisee-a-nice-avait-connaissance-des-risques-encourus-pour-celya-boumedién-du-syndicat-scp-police-1148967.html>

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang-Bernard
44400 REZÉ

Abonnement pour 20 n°s: 40 euros

Abonnement de soutien: 50 euros

Verser à:

Association des Groupes Fernand PELLOUTIER

N° CCP 9998 28D Nantes

19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Dépôt légal: Bibliothèque nationale de France

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT

Directeur de publication: Marc HÉBERT.

<http://www.uas-pelloutier.fr>
uas.pelloutier@laposte.net